

Evaluation des Impacts sur la Santé Du SCoT Bresse Bourguignonne

COPIL - EIS Bresse Bourguignonne - 24/10/2024

Contenus

1. Eléments de contexte.....	P.3
2. La démarche d'EIS.....	P.9
3. Le territoire d'étude.....	P.12
4. Synthèse et perspectives d'amélioration.....	P.17
5. L'UFS dans l'EIE, les actions locales, le PADD.....	P.28
6. Mises en récit.....	P.32



Éléments de contexte



La notion de santé environnementale

Un concept initié par l'OMS (1999)



La santé n'est pas que l'absence de maladie, c'est un état de bien-être à la fois physique, mental et social (déf. OMS).



La promotion de la santé passe par des actions sur **les facteurs externes**, environnementaux et socio-économiques.

L'état de santé d'un individu dépend d'une multitude de facteurs internes/externes :



1. Modes de vie : pratiques sportives, alimentation, conditions de travail.



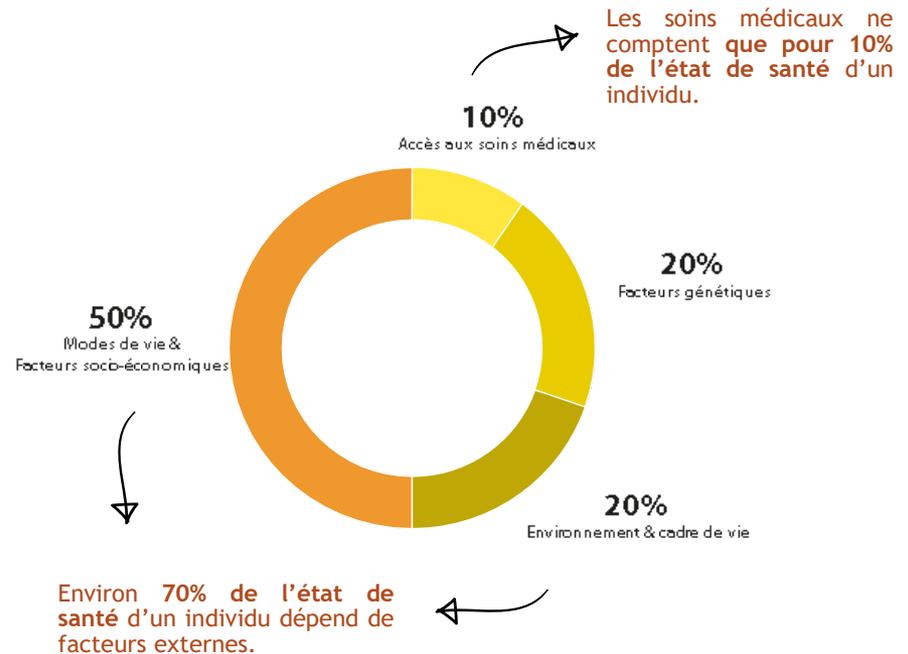
2. Cadre de vie : paramètres environnementaux (qualité des ressources naturelles, exposition à des risques et nuisances)



3. Génétique : maladies transmises potentiellement (facteurs de risques)



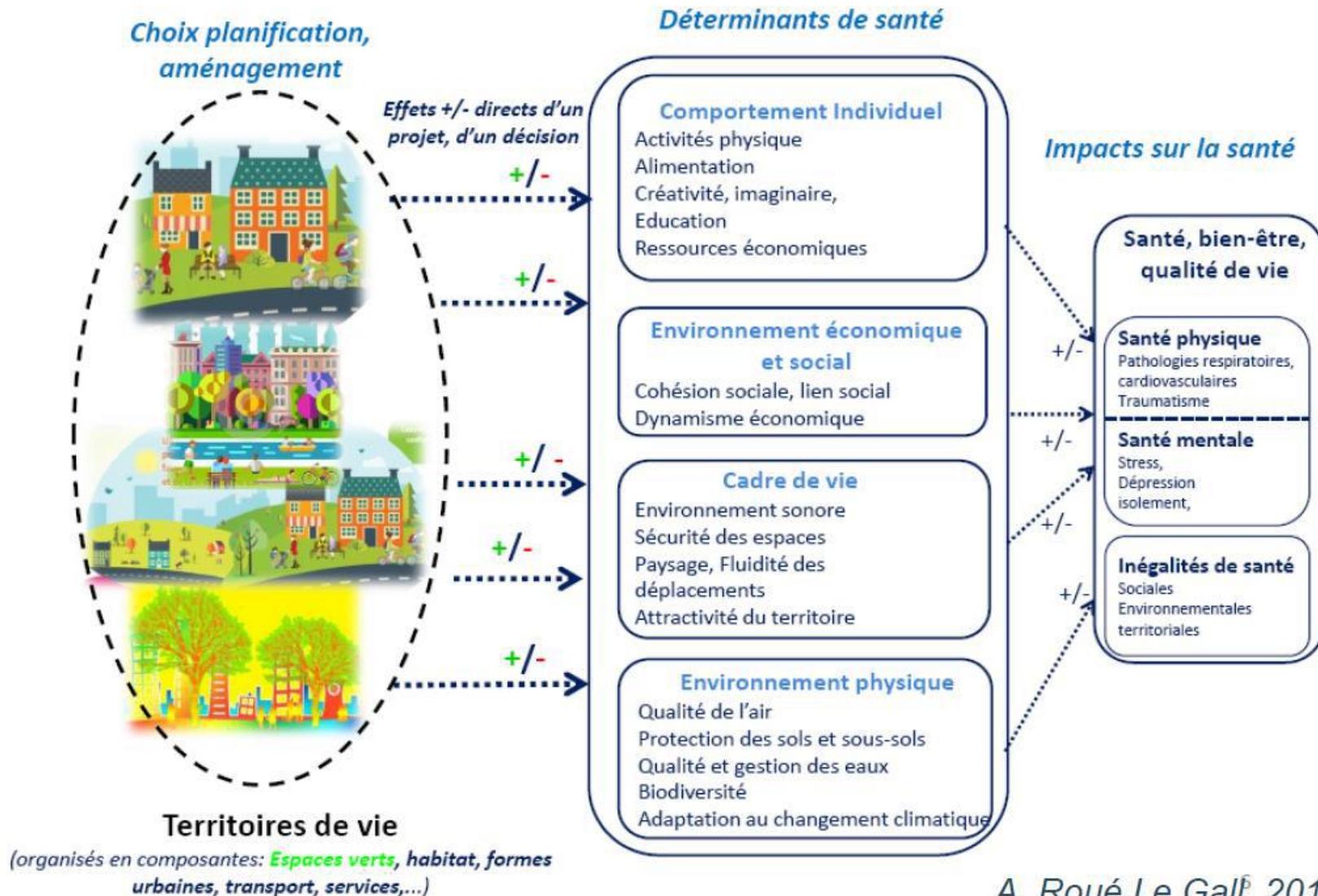
4. Accès aux soins : parcours de soin et accès aux médicaments/soins.



Réalisation : AUDAB, 2023.
Source : bipartisan policy centre health program, 5 juin 2012



Urbanisme et santé





Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle :

?

Espèce invasive :

?



Santé et préservation des milieux

La santé dépend de **la qualité des milieux** dans lesquels nous vivons.

Nous dépendons **des services de la biodiversité** pour préserver la qualité des milieux dans lesquels nous vivons : qualité de l'eau, des sols et de l'air, la réduction des risques de catastrophe, ...

Pour notre **santé physique et mentale**, les espaces verts sont indispensables : amélioration du cadre de vie, de la concentration, réduction du stress, réduction de la délinquance, amélioration de la santé mentale, ...

Lorsque la **biodiversité est dégradée, elle n'assure plus correctement ces services**. De plus, cela favorise la transmission des maladies vectorielles, la prolifération des espèces invasives, les catastrophes naturelles, ...

Maladie vectorielle:

maladie infectieuse transmise par un vecteur comme un moustique (ex: Mpox, Dengue) ou encore une tique (ex : maladie de Lyme).

Espèce invasive :

Espèce animale ou végétale introduite hors de son habitat naturel, et dont la prolifération provoque des dégâts (ex : l'ambrosie, les ragondins, les frelons asiatiques).



Santé et préservation des milieux



Services rendus par la biodiversité :
l'exemple du bocage dans les champs :



Dépollue l'eau et favorise son infiltration dans les sols

> Moins de perte de nutriments par ruissellement et moins besoin d'arroser



Dépollue, fertilise et lutte contre l'érosion des sols



Permet aux prédateurs d'éliminer les insectes indésirables comme la tique

> réduit la propagation de la maladie de Lyme
+ les parasites des cultures

Ainsi, pour être en bonne santé, il est impératif de préserver les milieux et la biodiversité.

The background features a sky with white and blue clouds. A large diagonal orange shape is overlaid on the right side. In the top-left corner, there are yellow and white geometric patterns, including a grid of small squares and a pattern of small circles.

La démarche d'EIS



Définitions et objectifs d'une EIS

Principes de l'EIS et présence dans la planification

➤➤ L'**Évaluation d'Impacts sur la Santé (EIS)** est une démarche définie par le Consensus de Göteborg comme une « *combinaison de procédures, de méthodes et d'outils par lesquels une politique, un programme ou un projet peut être jugé quant à ses effets potentiels sur la santé de la population et la distribution de ses effets à l'intérieur de la population.* » (OMS, 1999)

➤➤ Les démarches d'EIS proposées en Région Bourgogne-Franche-Comté par l'Agence Régionale de Santé se veulent « **flash** » :

- ✓ Elles se **concentrent sur un document central du SCoT ou du PLU(i)**, le Projet d'Aménagement et Développement Durable (**PADD**) et n'analysent pas les contenus des autres documents constitutifs du SCoT ou du PLU(i) (Etat Initial de l'Environnement, Document d'Orientation et d'Objectifs).
- ✓ Elles sont réalisées dans des **délais courts (3 à 6 mois)** et interviennent à un **instant T** et non pas sur l'ensemble de la procédure d'élaboration du document d'urbanisme.
- ✓ Il s'agit d'inscrire l'analyse et les recommandations issues de l'EIS dans la temporalité d'élaboration et de validation du PADD de façon à pouvoir **(si besoin) amender le document** et ses ambitions si nécessaire.



Eléments de méthode

Les déterminants de santé et les objectifs UFS associés

	DÉTERMINANTS DE SANTÉ	OBJECTIFS DE L'UFS
FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES	1. Comportements de vie sains	1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs 2. Inciter aux pratiques de sport et de détente 3. Inciter à une alimentation saine
	2. Cohésion sociale et équité	4. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle 5. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
	3. Démocratie locale / citoyenneté	6. Favoriser la participation au processus démocratique
	4. Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	7. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
	5. Développement économique et emploi	8. Assurer les conditions d'attractivité du territoire
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT	6. Habitat	9. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...)
	7. Aménagement urbain	10. Aménager des espaces urbains de qualité
	8. Sécurité - tranquillité	11. Assurer la sécurité des habitants
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES	9. Environnement naturel	12. Préserver la biodiversité et le paysage existant
	10. Adaptation aux changement climatique	13. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes 14. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
	11. Air extérieur	15. Améliorer la qualité de l'air extérieur
	12. Eaux	16. Améliorer la qualité et la gestion des eaux
	13. Déchets	17. Inciter à une gestion de qualité des déchets (municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers, ...)
	14. Sols	18. Améliorer la qualité et la gestion des sols
	15. Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	19. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques



Le territoire d'étude



Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Le territoire et les enjeux d'aménagement



4 communautés de communes, 88 communes

64 000 habitants (INSEE 2011)

1 419 km²

- Le territoire de la Bresse bourguignonne est situé stratégiquement : à proximité des grands axes autoroutiers (A39 Dijon/Dole/Lyon et A6 Paris/Tournus/Lyon) et entre les pôles urbains de Chalon-sur-Saône et de Lons-le-Saunier.
- Des écarts importants au sein du territoire avec l'Est, l'Ouest extérieur et le centre qui sont des territoires dynamique et le Nord et l'Est intérieur classés en Zone de Revitalisation Rurale.



Principaux enjeux identifiés

- Développer une armature économique équilibrée en appuie sur la desserte autoroutière et ferroviaire;
- Améliorer l'accès aux offres d'emploi et de formations, notamment aux zones les moins accessibles du territoire;
- Encourager les projets de création et d'extension de zones d'activités économiques en y intégrant des objectifs de durabilité;
- Poursuivre la dynamique de requalification des sols pollués, le réinvestissement des friches d'activités et éviter toute nouvelle pollution en accompagnant l'implantation des nouvelles entreprises;
- Protéger la diversité des paysages perçus et les patrimoines bâtis et naturels, maintenir l'identité architecturales et urbaines des villages et des bourgs ;
- Protéger la ressource en eau, restaurer les continuités écologiques.



Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

La compatibilité du SCoT avec les documents locaux d'urbanisme selon le bilan SCoT du syndicat mixte



Le SCoT a été **approuvé en 2017**.



Les effets du SCoT ne peuvent complètement s'exercer que si les documents d'urbanisme locaux ont été rendus compatibles aux orientations du SCoT. **Les PLU disposent d'un délai allant jusqu'à 3 ans** pour être compatibles au SCoT. **Les cartes communales disposent d'un délai d'1 an**.

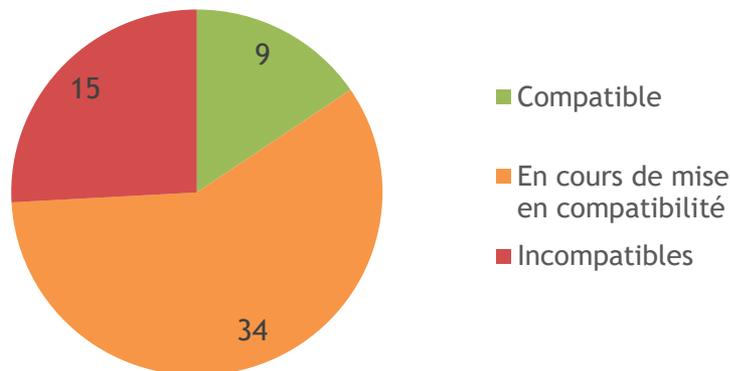


Au 1er janvier 2023, près de **50% des communes du territoire n'ont pas de document d'urbanisme**. Aucune commune n'est couverte par un PLUi et seulement 17 ont une stratégie d'aménagement portée par un PLU.



Le SCoT étant peu pris en compte dans les documents locaux d'urbanisme, et les documents d'urbanismes étant rares, le syndicat mixte a envoyé un **questionnaire aux communes et communautés de communes** pour savoir si elles mettaient en œuvre **les actions du SCoT identifiées dans le DOO**. **39 réponses** ont été collectées au 30 mai 2023.

Compatibilité des documents d'urbanisme locaux au 1er janvier 2023 (nbre communes)





Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

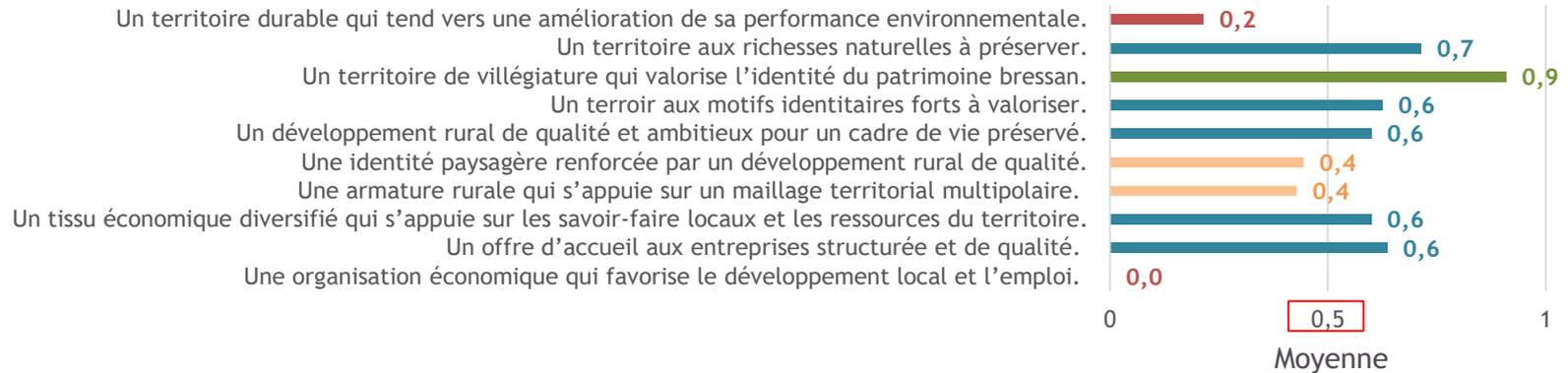
Zoom sur la prise en compte du SCoT dans les actions locales selon le bilan SCoT du syndicat mixte



La moitié des objectifs du PADD ont fait l'objet d'actions locales



Moyenne des notes par grand objectif du PADD



Légende :

Objectif du PADD plutôt très bien mis en œuvre dans les actions locales

Objectif du PADD plutôt bien mis en œuvre dans les actions locales

Objectif du PADD à moitié mis en œuvre dans les actions locales

Objectif du PADD peu ou pas mis en œuvre dans les actions locales



Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)



2 axes regroupant 4 orientations majeures

I. Promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques

- A. Une ruralité agile et innovante
- B. Une ruralité attractive et de proximité

II. Façonner un cadre de vie de qualité pour pérenniser et valoriser l'identité bressane du territoire

- A. Un territoire bressan reconnu et d'excellence
- B. Une ruralité durable et raisonnée



Synthèse et perspectives d'amélioration

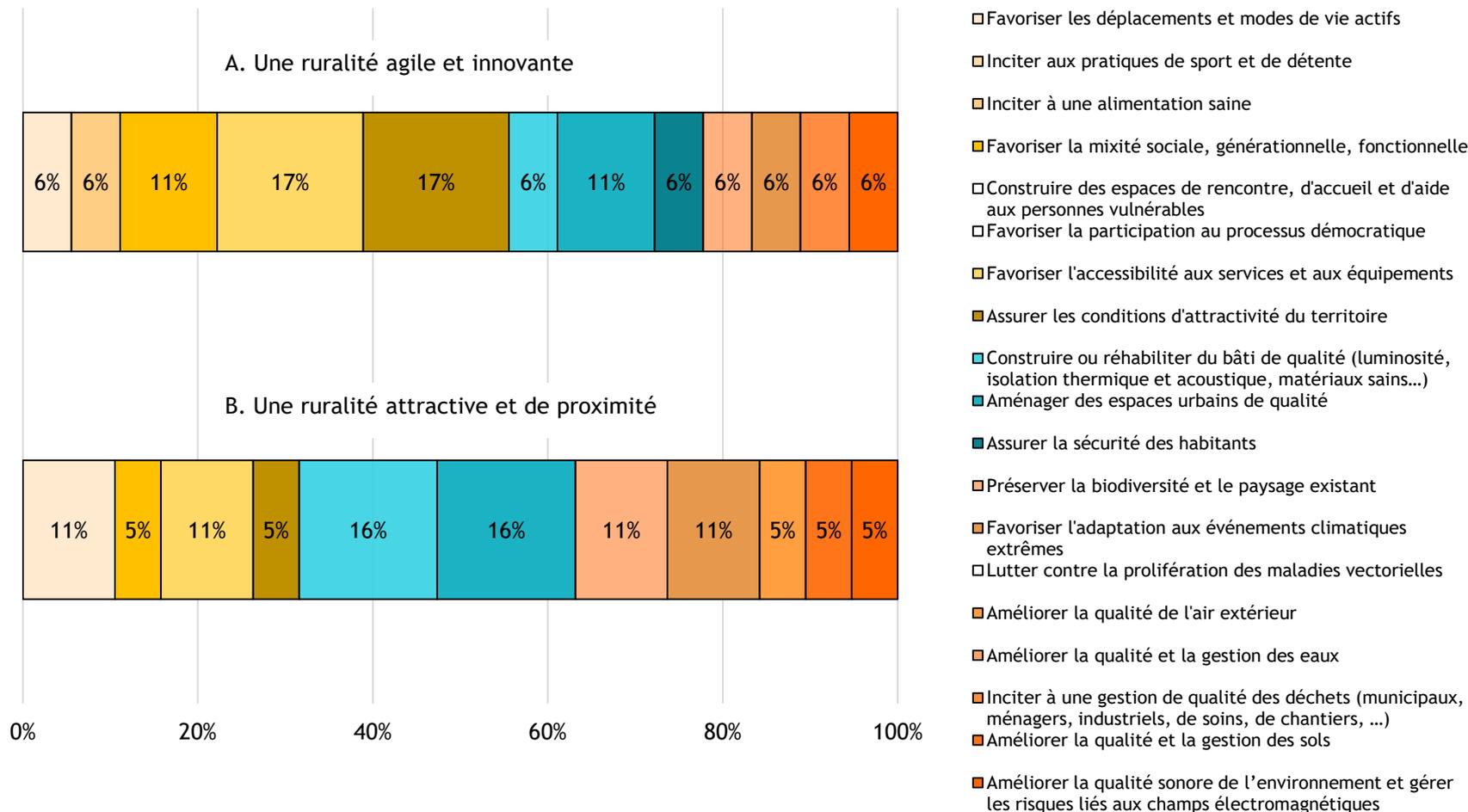


I. Promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques

Synthèse de l'Axe 1

Note globale : **4,5/5**

Occurrences des indicateurs de l'UFS en lien avec l'axe 1





I. Promouvoir une ruralité attractive et équilibrée pour organiser des bassins de vie et d'emploi dynamiques

Synthèse de l'Axe 1

Points favorables

- Le développement :
De l'attractivité en Zone de Revitalisation Rurale (notamment filières locales, énergies renouvelables, la couverture numérique en « zone blanche, réhabilitation des friches).
- **Des logements de qualité en lien avec les services** (infrastructures pour les populations vieillissantes, proximité des logements et des services, rénovations thermiques, infrastructures de transport, transports en commun).
- La prise en compte de la **qualité de l'air, objectifs de développement durable, limitation de la consommation d'ENAF***.

Points à améliorer

- Développer l'inclusion des **personnes à mobilité réduites**.
- Prendre en compte **les nuisances sonores** (développement d'infrastructures de transport + accueil de population) .
- Favoriser une **alimentation saine par des actions** (ex : approvisionnement local des établissements scolaires et de santé).
- **Éviter la trame verte et bleue** lors des aménagements.
- Veiller à ce que le **développement ne soit pas au détriment de la biodiversité et des ressources naturelles** notamment en eau potable.

* *Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers*

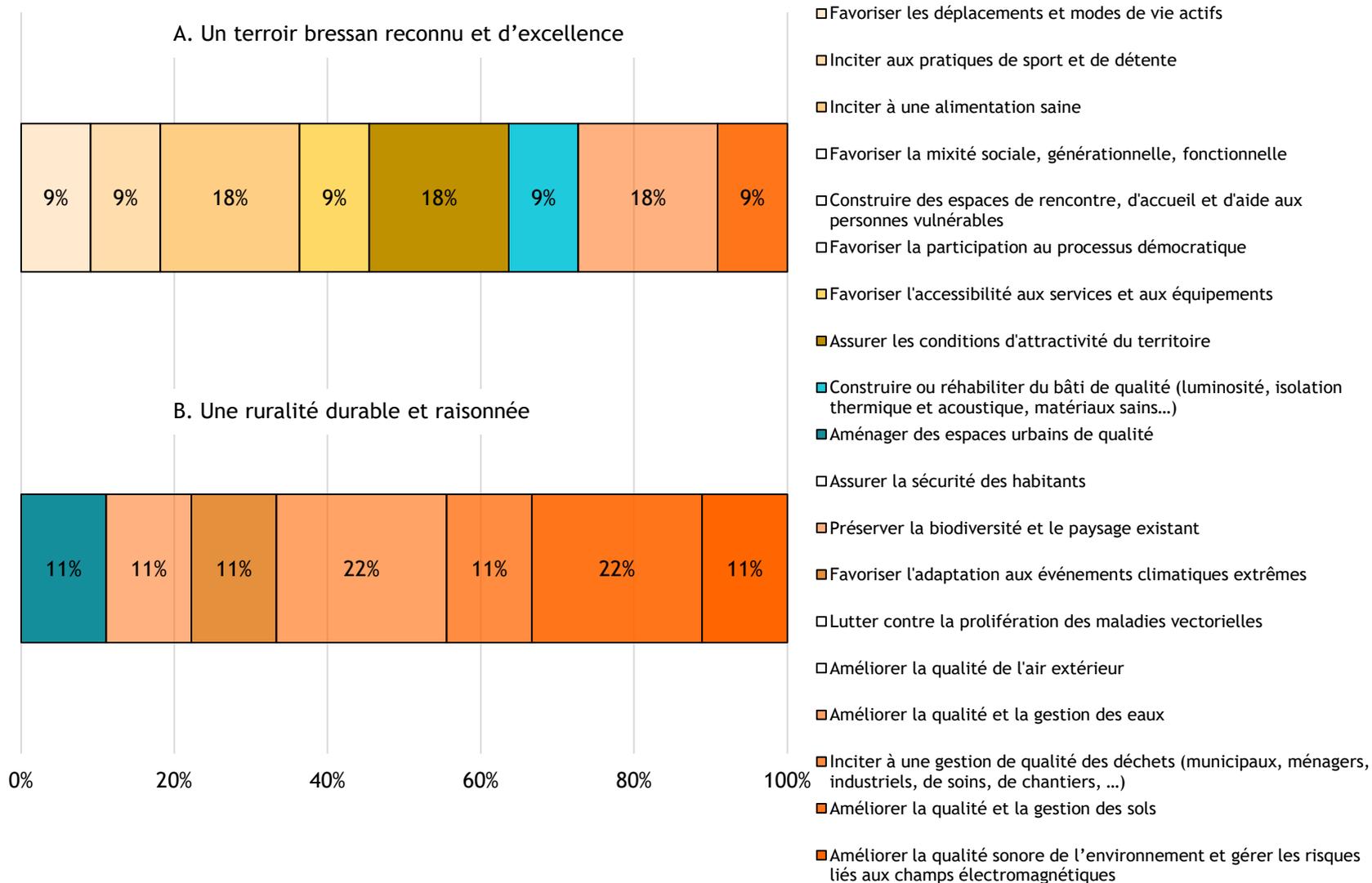


II. Façonner un cadre de vie de qualité pour pérenniser et valoriser l'identité bressane du territoire

Synthèse de l'Axe 2

Note globale : 4,1/5

Occurrences des indicateurs de l'UFS en lien avec l'axe 2





II. Façonner un cadre de vie de qualité pour pérenniser et valoriser l'identité bressane du territoire

Synthèse de l'Axe 2

Points favorables

- Créer **une identité Bressanne via le tourisme local.**
- **Préserver et restaurer** les réservoirs terrestres et aquatiques ainsi que les continuités écologiques.
- **Mieux gérer l'éclairage public pour la biodiversité** (trame noire).
- Objectif de **résoudre les déversements d'effluents et la fuite des assainissements saturés** dans l'environnement.

Points à améliorer

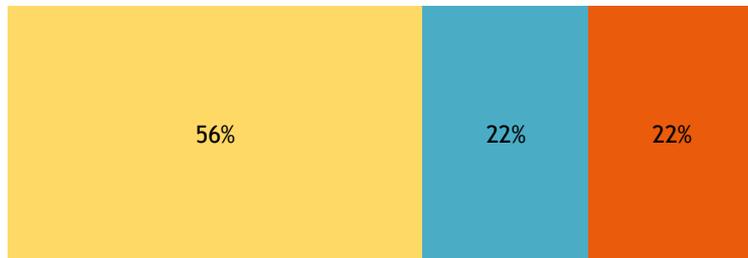
- **Ajouter la lutte contre les maladies vectorielles et les espèces invasives** (ex : mettre à disposition des fiches d'espèces invasives interdites et des fiches d'espèces locales conseillées).
- **Allier tourisme, santé et environnement** : Favoriser le tourisme autour des sports extérieurs (ex : vélo tourisme) et de la gastronomie locale.



Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Synthèse générale

Représentativité des familles dans le PADD



- Famille 1 modes de vie, structures sociales et économiques
- Famille 2 cadre de vie, construction et aménagement
- Famille 3 milieux et ressources

Les objectifs de l'UFS sont regroupés en 3 familles .

La famille 1 « Modes de vie, structures sociale et économiques » est la plus représentée dans le PADD (56%).

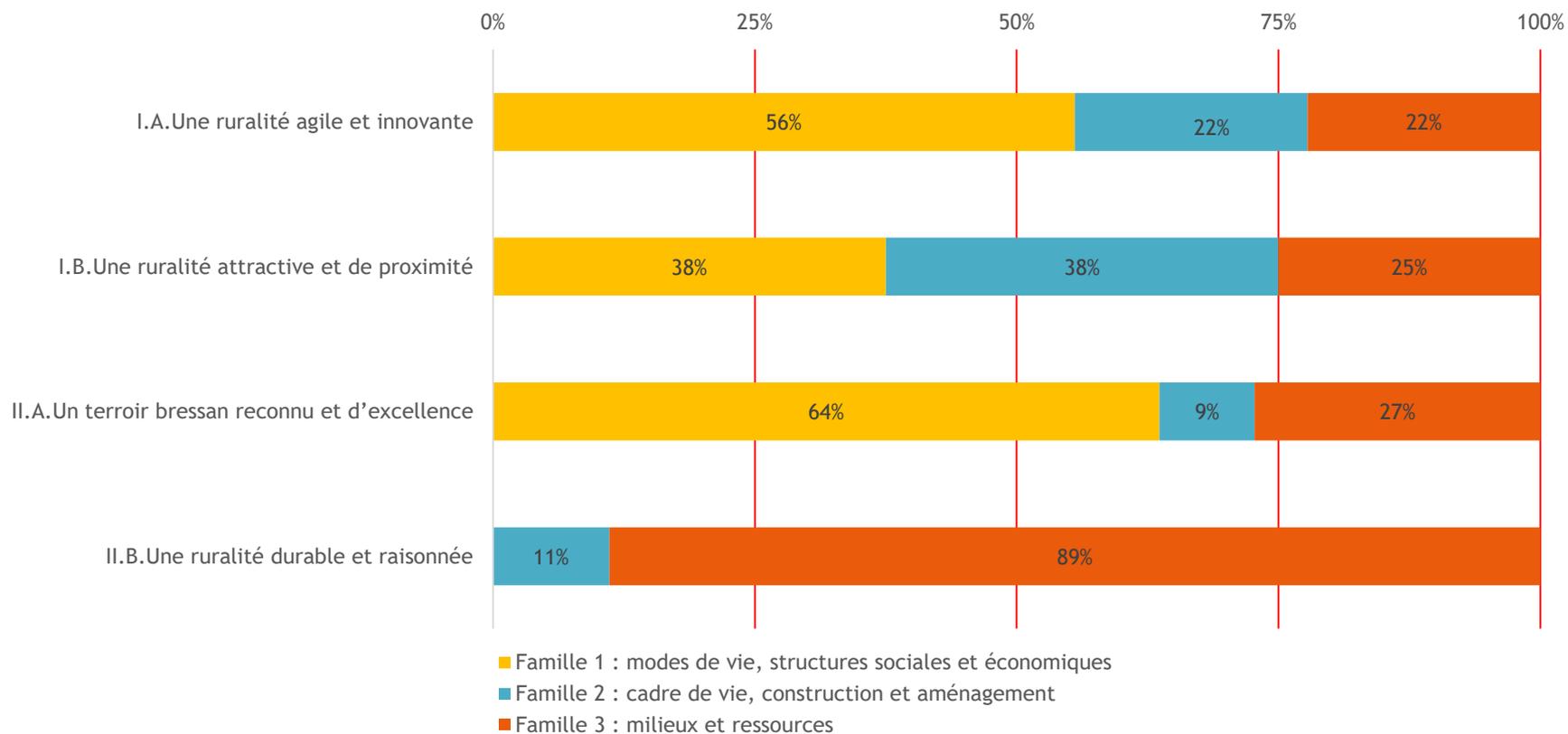
En effet les objectifs du PADD sont très axés sur l'attractivité du territoire.



Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Synthèse générale

Occurrence des familles de l'UFS par axe du PADD

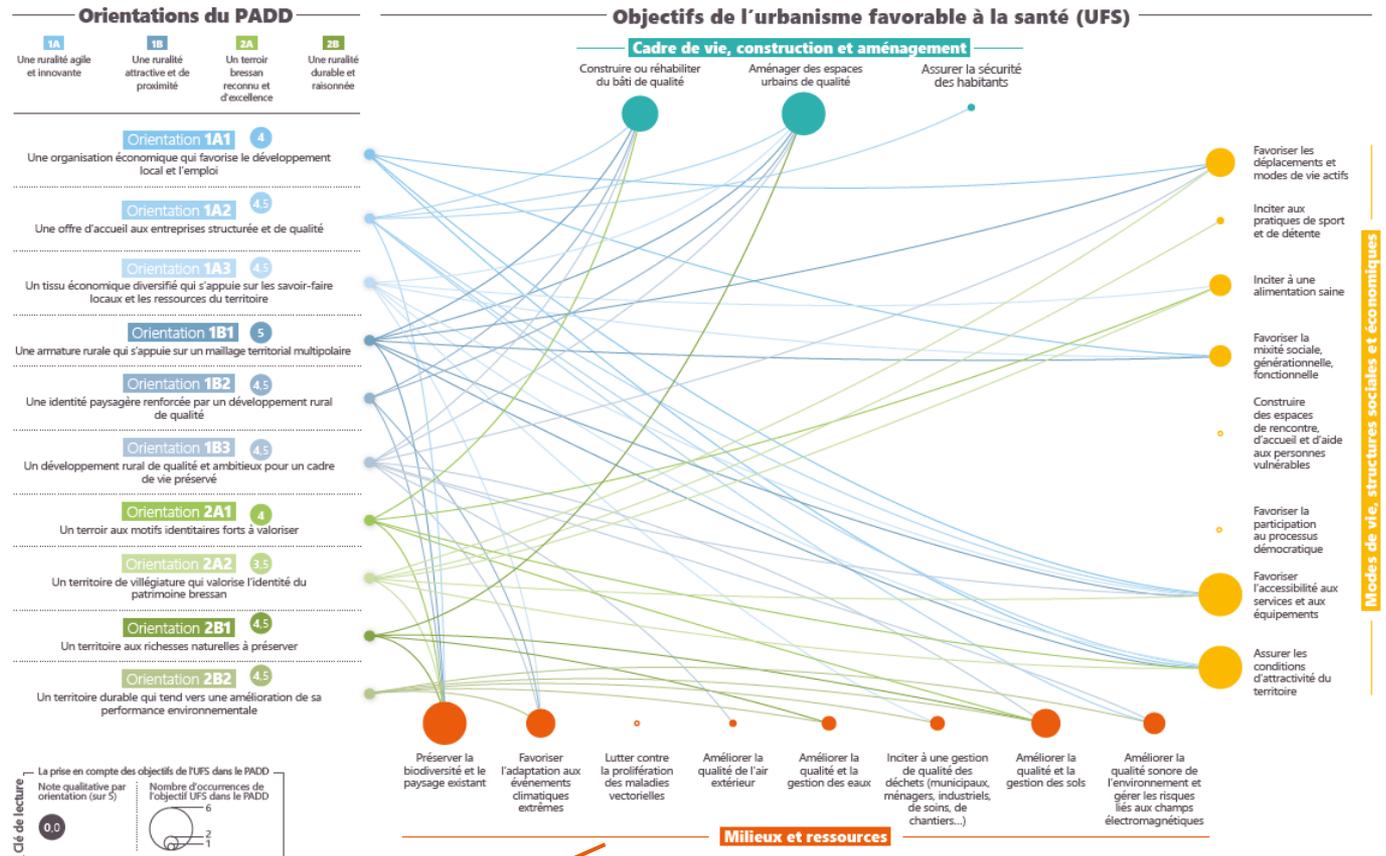




Eléments de méthode

Évaluation des impacts sur la santé du SCOT de la Bresse bourguignonne

Toile de l'urbanisme favorable à la santé



1

Ambitions du PADD et la qualité de la traduction des objectifs UFS (notation)

2

Les objectifs UFS, répartis en 3 familles, et le nombre d'occurrences dans le PADD (taille proportionnelle des cercles)

Évaluation des impacts sur la santé du SCoT de la Bresse bourguignonne

Toile de l'urbanisme favorable à la santé

Orientations du PADD

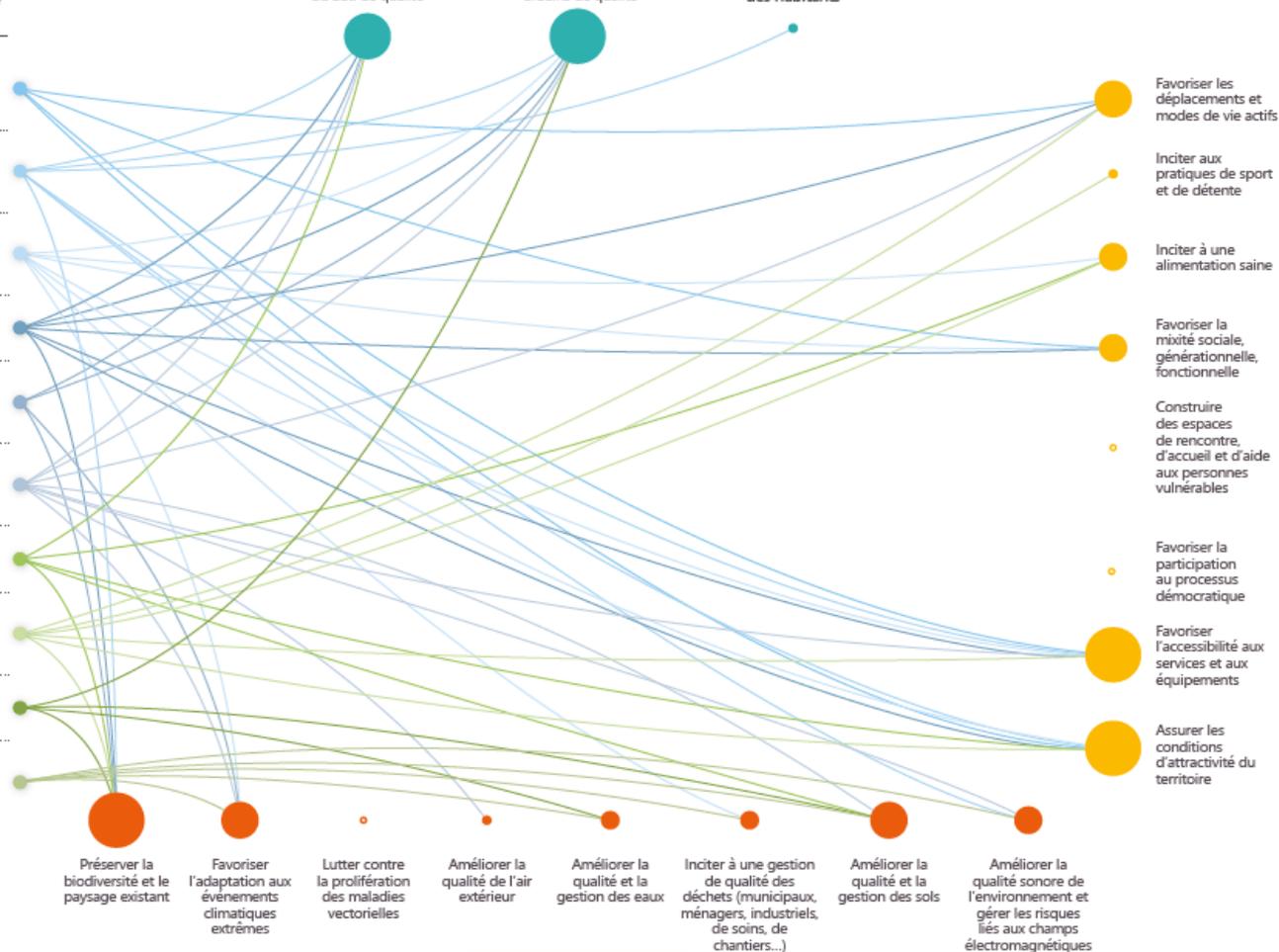
- 1A** Une ruralité agile et innovante
- 1B** Une ruralité attractive et de proximité
- 2A** Un terroir bressan reconnu et d'excellence
- 2B** Une ruralité durable et raisonnée

Objectifs de l'urbanisme favorable à la santé (UFS)

Cadre de vie, construction et aménagement

- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité
- Aménager des espaces urbains de qualité
- Assurer la sécurité des habitants

- Orientation 1A1** 4
Une organisation économique qui favorise le développement local et l'emploi
- Orientation 1A2** 4.5
Une offre d'accueil aux entreprises structurée et de qualité
- Orientation 1A3** 4.5
Un tissu économique diversifié qui s'appuie sur les savoir-faire locaux et les ressources du territoire
- Orientation 1B1** 5
Une armature rurale qui s'appuie sur un maillage territorial multipolaire
- Orientation 1B2** 4.5
Une identité paysagère renforcée par un développement rural de qualité
- Orientation 1B3** 4.5
Un développement rural de qualité et ambitieux pour un cadre de vie préservé
- Orientation 2A1** 4
Un terroir aux motifs identitaires forts à valoriser
- Orientation 2A2** 3.5
Un territoire de villégiature qui valorise l'identité du patrimoine bressan
- Orientation 2B1** 4.5
Un territoire aux richesses naturelles à préserver
- Orientation 2B2** 4.5
Un territoire durable qui tend vers une amélioration de sa performance environnementale



Clé de lecture

- La prise en compte des objectifs de l'UFS dans le PADD
- Note qualitative par orientation (sur 5)
- Nombre d'occurrences de l'objectif UFS dans le PADD

0.0

Milieus et ressources

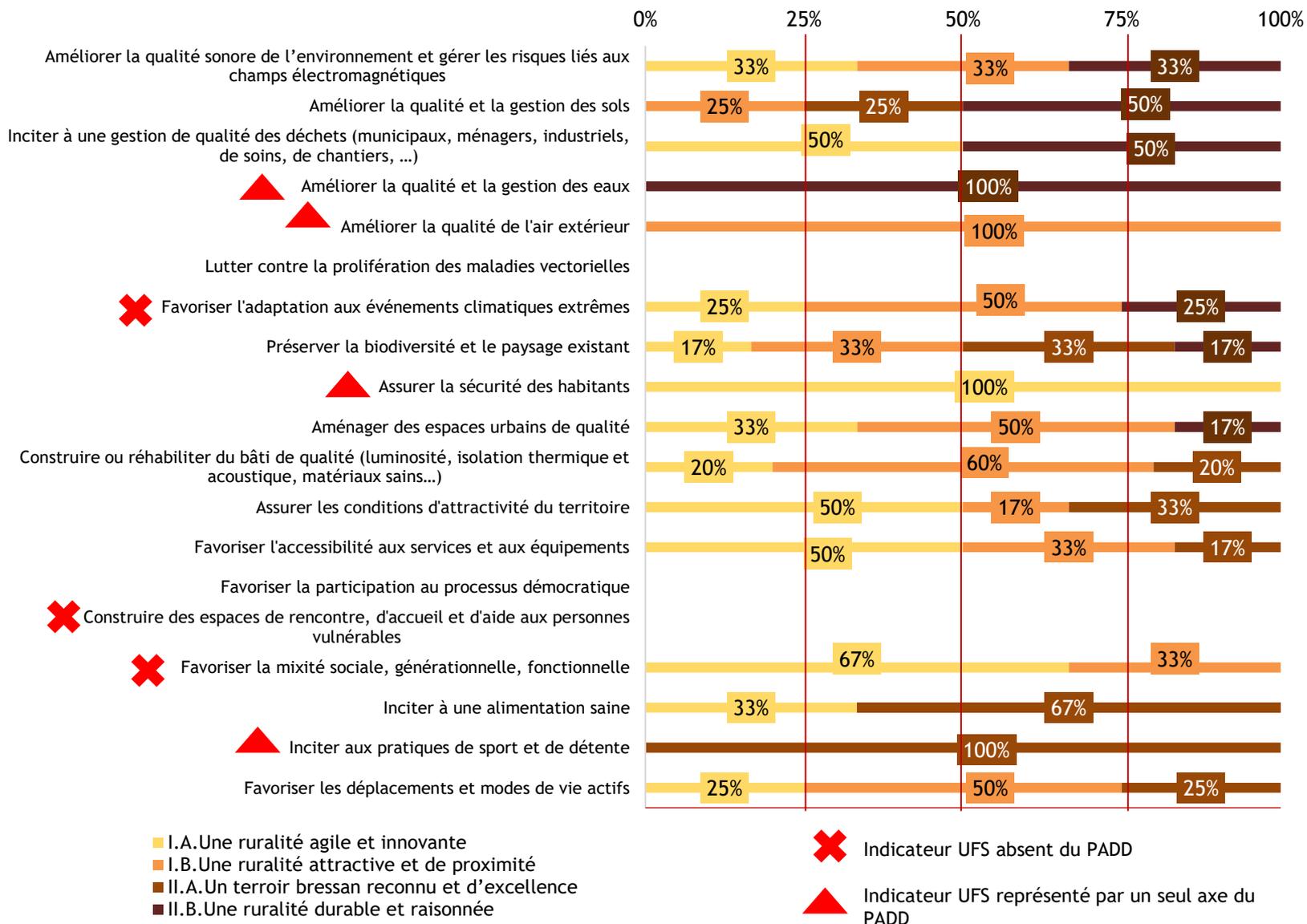
- Favoriser les déplacements et modes de vie actifs
- Inciter aux pratiques de sport et de détente
- Inciter à une alimentation saine
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle
- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
- Favoriser la participation au processus démocratique
- Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements
- Assurer les conditions d'attractivité du territoire

Modes de vie, structures sociales et économiques



L'occurrence des indicateurs de l'UFS

Occurrences des indicateurs de l'UFS au sein du PADD





Le SCoT de la Bresse Bourguignonne

Recommandations

Inclure des objectifs de **préservation des ressources notamment en eau et d'incitation au sport** au sein des axes visant le développement de zones d'activité (I.A.) et d'infrastructures de transport (I.B.).

Inclure des objectifs de sécurité pour les habitants dans tous les axes.

Le développement de l'activité humaine doit se limiter aux ressources disponibles et conserver pour les habitants **un cadre de vie décent avec un accès au sport et à la biodiversité.**



**L'UFS dans les
actions locales,
l'EIE, et le PADD**



Les actions locales

➤ Les thématiques suivantes ne font pas l'objet d'actions locales :

- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables.
- Lutter contre les maladies vectorielle.
- Favoriser la participation au processus démocratique.
- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle.
- Améliorer la qualité sonore et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques.



Ne font pas l'objet d'actions locales alors qu'elles sont présentes dans le PADD.

➤ L'analyse des actions locales a révélé certains aspects à renforcer :

- Assurer la sécurité des habitants.
- Améliorer la qualité de l'air extérieur.
- Améliorer la qualité et la gestion des eaux > notamment au niveau sanitaire et consommation humaine.
- Inciter à une gestion de qualité des déchets > notamment régler les problèmes de surcharge des stations d'épuration et réduire les déchets.
- Améliorer la qualité et la gestion des sols > réduire les pesticides, développer la trame brune.
- Mettre en place des passages à faune lorsque les infrastructures coupent une trame





Le contenu du diagnostic territorial et de l'Etat Initial de l'Environnement

➤ Le document a révélé quelques objectifs UFS non évoqués :

- Inciter à une alimentation saine. 
- Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes. 
- Lutter contre les maladies vectorielle. 
- Favoriser la participation au processus démocratique. 
- Gérer les risques liés aux champs électromagnétiques. 

➤ Le document a révélé quelques objectifs UFS peu développés :

- Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle. 
- Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...). 
- Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables. 



Le PADD

9 objectifs UFS bien abordés



1. Favoriser les déplacements et modes de vie actifs



2. Inciter à une gestion de qualité des déchets



3. Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle



4. Favoriser l'accessibilité aux services et aux équipements



5. Assurer les conditions d'attractivité du territoire



6. Construire ou réhabiliter du bâti de qualité



7. Aménager des espaces urbains de qualité



8. Préserver la biodiversité et le paysage existant



9. Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes



1. Assurer la sécurité des habitants



2. Améliorer la qualité de l'air extérieur



3. Améliorer la qualité et la gestion des eaux



4. Inciter aux pratiques de sport et de détente



5. Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques



6. Inciter à une alimentation saine



7. Améliorer la qualité et la gestion des sols

3 objectifs UFS non abordés



1. Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables



2. Favoriser la participation au processus démocratique



3. Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles

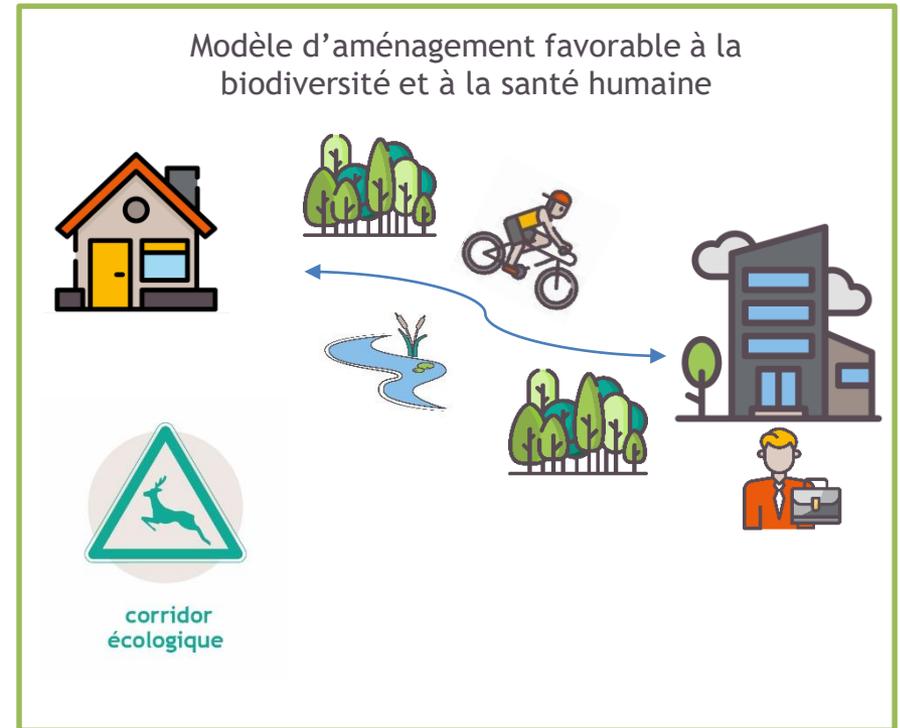
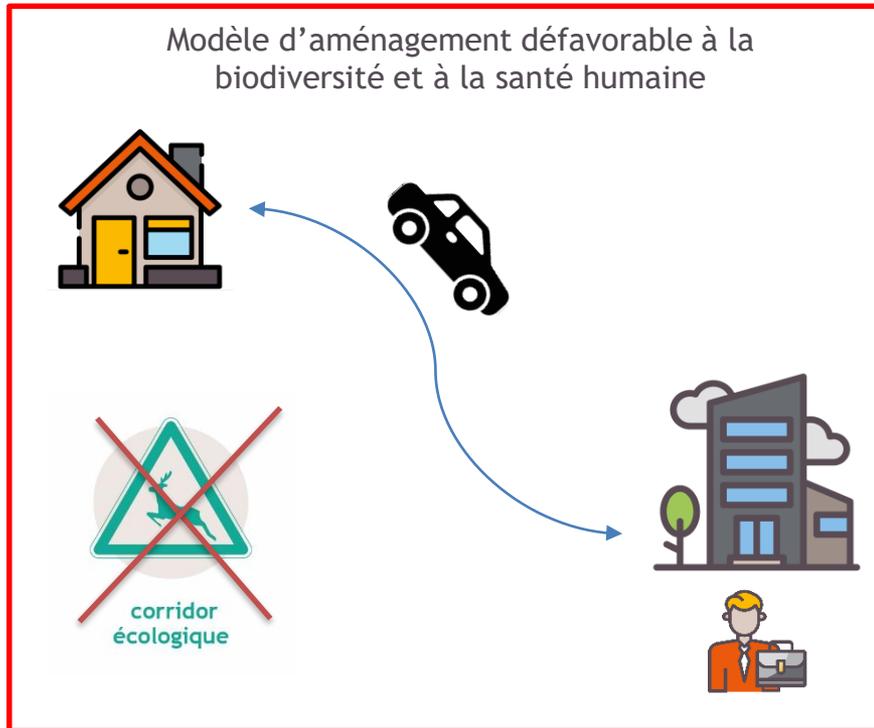


Mises en récit



Mise en récit

Ambition IA1 : « Une organisation économique qui favorise le développement local et l'emploi »



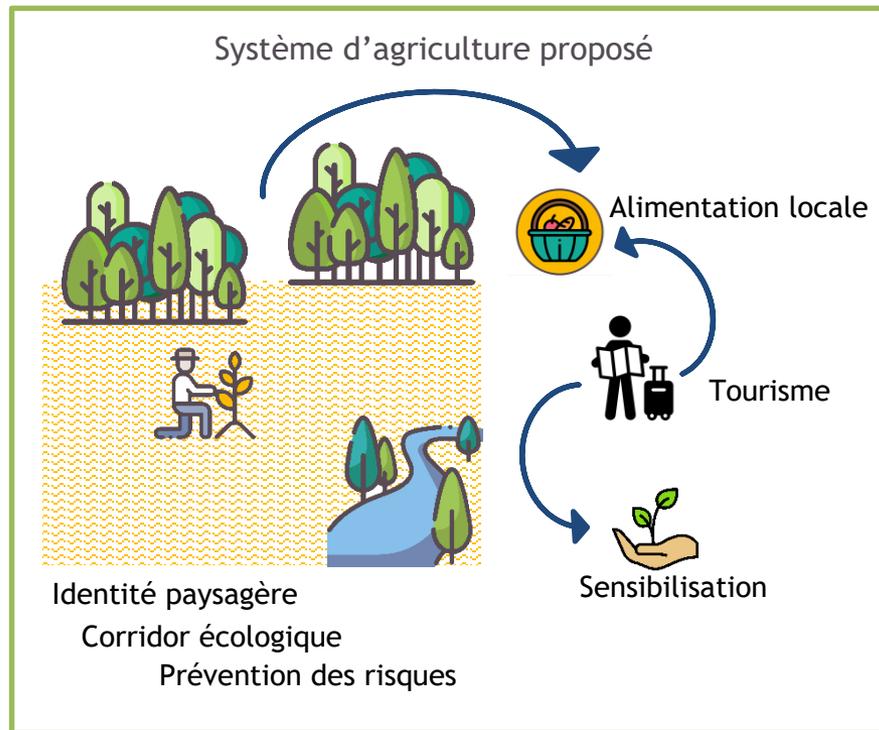
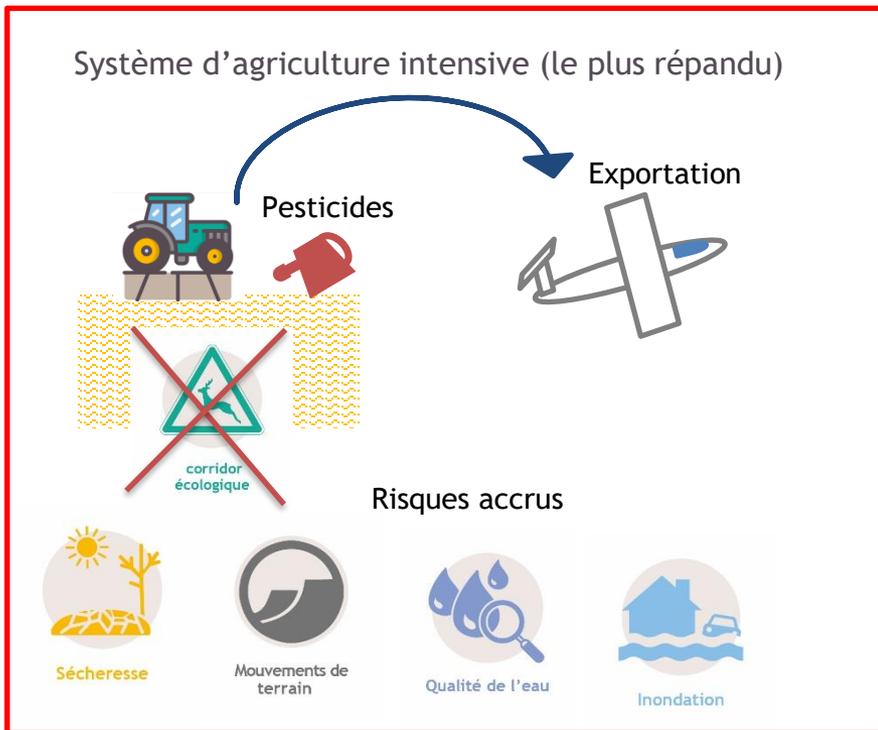
Pour la santé de Léa, l'environnement favorable réunit :

- La proximité du domicile et du travail
- La possibilité de venir à pied ou en vélo
- Un trafic routier apaisé réduisant la pollution
- Le cadre de vie sain : biodiversité purifiant l'air et les sols et contribuant à la santé mentale



Mise en récit

Ambition IIA1 : « Un terroir aux motifs identitaires forts à valoriser »



Patrick est agriculteur conventionnel, il utilise des pesticides et engrais pour augmenter ses rendements, ces champs sont de grandes étendues continues et il exporte sa production.

Au fil des années, sa production baisse, l'incitant à recourir davantage aux produits phytosanitaires et il constate des problèmes dans ces champs : appauvrissement du sol, mauvaise infiltration de l'eau, maladies et insectes mangeurs de cultures, sécheresse des sols,...

Son voisin Achille pratique l'agroécologie, il lui propose les solutions suivantes :

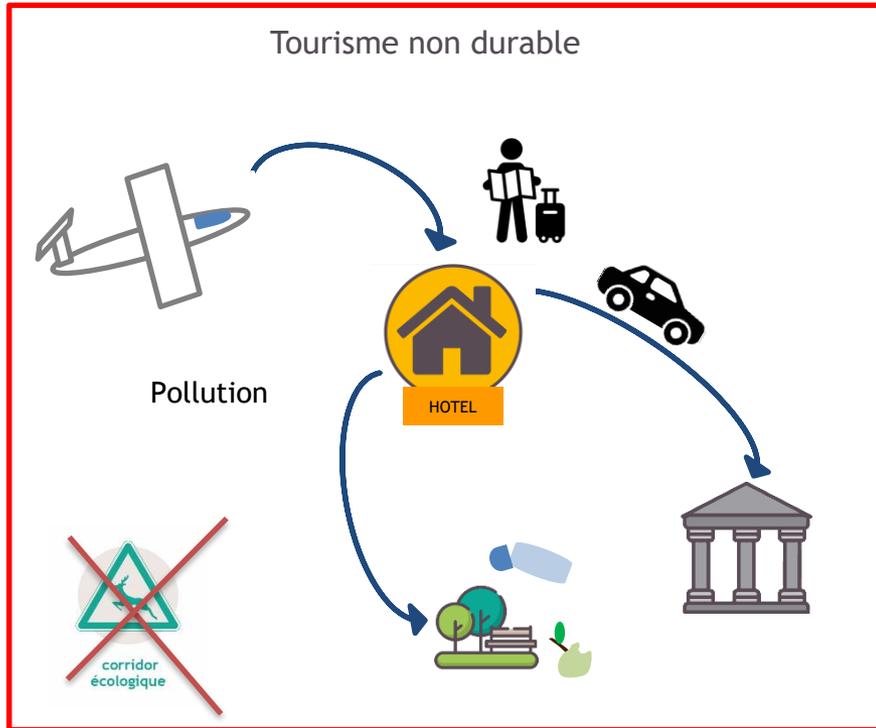
- Installer des haies et des bandes fleuries pour retenir l'eau et apporter des prédateurs pour éliminer les insectes ravageurs.
- Planter des cultures intermédiaires l'hiver pour éviter d'appauvrir les sols et limiter le ruissellement.
- Développer les circuits courts autour de ses productions afin de mieux vivre de son métier.

Cela permettra aussi de restaurer les corridors écologiques, l'identité paysagère et de favoriser une alimentation locale saine.



Mise en récit

Ambition IIA2 : « Un territoire de villégiature qui valorise l'identité du patrimoine bressan »



Mélissa a prévu de faire du tourisme cet été. A quel type de tourisme sera-t-elle confrontée en Bresse Bourguignonne ?

Le tourisme favorable à la santé de Mélissa et au territoire réunit :

- Des propositions de transport doux dont des transports actifs
- Des propositions de tourisme local
- Un lien avec le patrimoine paysager
- Des proposition de tourisme autour des production agricoles locales
- Des proposition de tourisme en lien avec la biodiversité et respectueux des milieux fragiles



Quelques exemples d'actions, d'aménagements et de gestion en faveur de la santé

FAMILLE 1 MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES

- Inciter la création d'associations notamment autour de la sensibilisation des jeunes à l'environnement et autour de l'insertion des personnes handicapées et isolées.
- Organiser des évènements alliant sport et nature.
- Inciter et plébisciter la création d'AMAP et de vente directe du producteur au consommateur + développer le tourisme alimentaire local.
- Sécuriser les pistes cyclables et les chemins piétons, les développer et les aménager en faveur de la santé avec des traversées d'espaces verts.
- Prévoir des bancs dans l'espace public pour favoriser le déplacement à pieds + des racks à vélo.
- Faciliter l'accès des espaces aux personnes à mobilité réduite, en veillant notamment à permettre l'usage du fauteuil roulant.



FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT

- Valoriser l'utilisation de matériaux locaux et recyclés pour la construction.
- Travailler sur l'isolation sonore de part et d'autre des grands axes de circulation.
- Travailler sur la sécurité des cyclistes et piétons face aux véhicules motorisés.



FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES

- Conserver des haies dans les cultures + des bandes enherbées.
- Conserver des haies autour des cours d'eau.
- Préserver et renforcer les espaces verts.
- Sensibiliser à l'arrêt des pesticides et des détergents non naturels par des ateliers et campagnes de sensibilisation + ateliers de fabrication de cosmétiques et produits ménagers à faire soi-même (les rejets de détergents notamment les lessives Européennes contenant de l'aminopolyphosphonate contaminent les rivières au glyphosate, produit interdit en agriculture).
- Laisser des espaces d'herbes hautes, préférer la fauche à la tonte.
- Ne pas tailler les arbres en période de nidification, prioriser l'automne.



ARS

Agence régionale de santé
Bourgogne-Franche-Comté

Michael NGUYEN-HUU

06 68 12 44 93

Michael.NGUYEN-HUU@ars.sante.fr



AUDAB

Agence d'urbanisme Besançon
centre Franche-Comté

Noémie DUFERNEZ

06 79 71 42 17

noemie.dufernez@audab.org

